

# PAT le Havre Seine Métropole

## PAT du Havre

Date de la dernière actualisation : 23/04/2024



- › PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**
- › Date de labellisation : **2023**

## Territoire

### Caractéristiques et enjeux du territoire

Normandie

Seine-Maritime

L'agriculture valorise l'espace rural, façonne le paysage et est une activité économique à part entière. Sa préservation dépend du maintien de ces espaces, de voies de circulation adaptées et de relations de voisinage apaisées. Elle est source de denrées alimentaires pour les habitants du territoire et de matières premières énergétiques ou d'éco matériaux. Le développement des circuits de proximité est une opportunité pour les 270 000 consommateurs de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole : plus de qualité et des liens étroits entre les producteurs et les consommateurs. Par ailleurs, l'évolution de l'agriculture et son adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs et aux enjeux environnementaux sont des facteurs déterminants pour la préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau potable et pour la lutte contre les phénomènes de ruissellement ou d'inondation.

#### Les enjeux liés à la transition agroécologique

La distribution d'une eau potable de qualité relève de la compétence de la CU. C'est aujourd'hui une des dépenses majeures de notre collectivité à cause du traitement nécessaire pour filtrer les résidus polluants issus en partie de l'activité agricole : nitrates, molécules chimiques ...

Historiquement conduites en polyculture élevage les exploitations alors de taille moyenne (70 ha environ) évoluent. Le nombre d'exploitations diminue et l'activité agricole vivrière (aujourd'hui moins de 10 % de l'activité agricole) laisse de plus en plus de place aux cultures industrielles : blé, lin, betteraves...

Quelques chiffres issus du dernier diagnostic agricole :

L'agriculture occupe 60.5% de notre territoire

82,8% des surfaces agricoles sont dédiées aux céréales, prairies et cultures industrielles

Entre 2010 et 2022 le nombre d'exploitations passe de 508 à 307 et le nombre d'ETP passe de 780 à 296. La Surface Agricole cultivée en Agriculture Biologique (AB) est très faible : 3%

C'est pourquoi, afin de contribuer à la préservation d'une agriculture nourricière et de la ressource en eau, le maintien des prairies et d'une agriculture respectueuse de l'environnement (AB, durable, sous signe de qualité...) est à encourager. D'une part en amont : accompagner les conversions, les maintiens de prairies.. ; et d'autre part vers l'aval, c'est à dire en accompagnant les producteurs de cette agriculture respectueuse à trouver des débouchés économiquement viables.

Consciente de ces enjeux, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a structuré depuis 2015 une politique territoriale agricole et alimentaire volontariste basée sur une coopération étroite avec les différents acteurs du monde agricole. En 2017, le projet alimentaire territorial qui en découle est reconnu officiellement par le ministère de l'agriculture.

La capacité d'auto approvisionnement des 100 plus grandes aires urbaines françaises ne dépasse pas les 2% (0,88% pour Le Havre). Cet indicateur interroge les capacités du territoire à garantir la sécurité et la qualité de l'approvisionnement alimentaire.

Début 2020, une démarche de prospective territoriale a été menée sur les enjeux agricoles et alimentaires sur la base du scénario AFTERRRES 2050 à l'échelle des territoires de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du Parc naturel régional des boucles de la Seine normande et de la Métropole de Rouen. De cette réflexion, inédite à cette échelle territoriale, se dégagent 3 pistes de travail, partagées avec les acteurs du monde agricole, pour accompagner la transition de ce secteur d'activité dans les 30 prochaines années :

- - la nécessaire évolution des régimes alimentaires : baisse des surconsommations et des pertes et gaspillage, inversion de la proportion de protéines d'origine animale et végétale, développement de filières locales ;
- - le maintien et l'accompagnement de l'élevage bovin vers le développement de pratiques valorisant les surfaces en herbe pour préserver les sols et les ressources en eau ;
- - l'évolution des systèmes de cultures vers des pratiques plus agroécologiques notamment via l'agriculture biologique.

En octobre 2020, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole s'est engagée dans le renouvellement de sa stratégie agricole et alimentaire de territoire dans l'objectif de soutenir le développement d'une agriculture en adéquation avec les besoins du territoire.

De nombreux échanges entre élus du territoire et agriculteurs locaux, représentants professionnels, ou encore structures de promotion et de développement de l'agriculture, ont eu lieu dans le cadre du comité de pilotage constitué à cette occasion.

Ces travaux ont permis de dégager 4 objectifs pour cette stratégie territoriale :

1. - Favoriser un dialogue apaisé entre monde urbain et monde rural ;
2. - Maintenir l'identité rurale du territoire en préservant les espaces agricoles ;
3. - Accélérer la transition agroécologique du territoire par la diversification des activités agricoles et le renouvellement de génération en agriculture ;
4. - Devenir territoire d'expérimentation en matière de modèle alimentaire : équitable, performant et solidaire.

Dans le cadre de ce projet, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se positionne en tant qu'animatrice d'une démarche territoriale innovante qui vise à rassembler les contributions des acteurs locaux dans leur diversité (établissements publics de coopération intercommunale, communes, structures institutionnelles, associations et professionnels) à l'atteinte de ces objectifs. Cette démarche s'appuie donc sur une coopération étroite avec les acteurs du secteur agricole et alimentaire, et les différentes échelles territoriales.

## Chiffres clés du territoire



268 912 habitants  
54 communes  
519,82 habitants/km<sup>2</sup>  
517,32km<sup>2</sup> de communes



49,11% de SAU  
3,19% de la SAU en bio  
349 exploitations/km<sup>2</sup>  
25 333,00 hectares de SAU



**14,92%** de chômage  
**19 650,00€** de revenu médian



**698,20** hectares artificialisés

## Gouvernance

### Porteurs du projet

- › Le Havre Seine Métropole (Intercommunalité)

### Nom de l'instance de décision

COFIL

### Partenaires de l'instance de décision

- › Région Normandie, Conseil Départemental de Seine Maritime (Collectivités territoriales, État)
- › Naturapôle, MFR (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › SAFER, Terre de liens, Chambre d'agriculture de Normandie, réseau des CIVAM normand, Bio en Normandie, réseau des AMAP Haut Normandie, (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Agence Normande de la Biodiversité et du développement (Acteurs environnementaux)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs environnementaux)

### Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › Parc Naturel de Boucles de la Seine Normande, Métropole Rouen Normandie, Association AgriParis Seine (Collectivités territoriales, État)

## Les objectifs stratégiques du projet

### Favoriser un dialogue apaisé entre monde urbain et monde rural

L'agriculture est au cœur de nombreuses préoccupations sociétales : qualité de l'alimentation, enjeux de santé, impact environnemental. Mais paradoxalement, les agriculteurs sont confrontés à une crise structurelle : dévalorisation de leurs productions au sein d'un système agro-industriel et de distribution qui ne permet pas à tous de dégager des revenus décents de leurs activités. Les pratiques agricoles sont par ailleurs de plus en plus pointées du doigt par les consommateurs. Les agriculteurs, et notamment les jeunes installés, sont profondément affectés par ces accusations. Les maires se retrouvent souvent en position d'arbitre face à ces situations conflictuelles et doivent être en mesure d'instaurer localement un réel dialogue territorial entre monde urbain et monde rural.

## **Maintenir l'identité rurale du territoire en préservant les espaces agricoles**

La question agricole sera pleinement intégrée dans les documents de planification construits durant le mandat (PLUi/ SCoT). Ces outils seront complétés d'une stratégie foncière agricole de territoire. Celle-ci devra considérer l'impact du développement urbain sur l'économie agricole mais aussi la manière dont la collectivité peut intervenir sur l'espace rural pour favoriser le maintien d'une agriculture respectueuse des ressources locales, des paysages et de la biodiversité. Cette réflexion sur la planification territoriale devra par ailleurs intégrer une vision long terme prenant en compte les effets des évolutions climatiques sur l'agriculture locale.

## **Accélérer la transition agroécologique du territoire par la diversification des activités agricoles et le renouvellement de génération en agriculture**

Les citoyens questionnent le territoire sur la capacité à produire une alimentation de qualité et de proximité. L'étude prospective AFTERRRES 2050 fixe les tendances à suivre à moyen et long terme en matière de transition agricole locale avec une diversification massive des productions (fruits, légumes, volailles, légumineuses, ...), la pérennisation d'un élevage valorisant les ressources en herbe orienté vers les filières de qualité et un développement des surfaces cultivées en agriculture biologique. L'engagement des exploitations locales dans une transition agroécologique pérenne ne sera que plus important si celles-ci peuvent valoriser économiquement des services rendus au territoire. Ces mutations sont une opportunité pour développer l'emploi en milieu rural et doivent être accompagnées par l'ensemble des acteurs de la formation et de l'installation agricole.

## **Devenir territoire d'expérimentation du modèle alimentaire de demain : équitable, performant et solidaire**


La transition agroécologique du territoire passera par le développement d'une réelle économie alimentaire de proximité avec l'implantation d'outils de stockage, de transformation et de distribution de produits locaux. Le développement de filières agricoles et alimentaires de proximité, économiquement attractives est un levier puissant pour assurer une juste rémunération des producteurs.


La crise sanitaire a renforcé la précarité économique et alimentaire des publics les plus fragiles sur le territoire. L'accès à une diversité alimentaire assurant fraîcheur et équilibre nutritionnel est par ailleurs un déterminant majeur de santé. L'exemplarité des acheteurs publics devra être mobilisée

pour faire de la restauration collective un modèle de transition alimentaire.

Cette transition devra intégrer les enjeux de neutralité carbone en engageant progressivement l'évolution des assiettes vers une alimentation plus riche en protéines végétales. Professionnels de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la distribution, consommateurs, tous ont leur rôle à jouer pour la réussite de cette démarche. Le Projet alimentaire de territoire sera l'outil de mobilisation collective de ces acteurs

## Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Conseil aux acteurs du territoire	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Projet Filières Bio Territorialisées	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Développement et valorisation de l'offre locale. Accompagnement à la recherche de débouchés pour les producteurs locaux et valorisation des circuits-courts	Action en cours
	Organisation des filières	Expérimentation de la mise en place d'une plateforme logistique pour les produits issus des circuits courts alimentaires de proximité	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	les Paniers solidaires	Action en cours
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Commission de coordination de lutte contre la précarité alimentaire en Seine Maritime	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Développement de filières agricoles AB	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Aides FILA	Action en cours
	Changement des pratiques de consommation alimentaire plus vertueuses pour l'environnement (hors déchets et gaspillage)	Mise en place d'un réseau de cuisiniers engagés dans la transition alimentaire	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Réduction du gaspillage alimentaire et collecte des biodéchets	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Dispositif resto co	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Dispositif resto co	Action en cours

## Évaluation

### Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

## Coopération

### Coopération inter-PAT

Oui

Le PAT du Havre Seine Métropole est impliqué dans le réseau des PAT normand.

### Coopération interterritoriale

Oui

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est membre fondateur de l'association AgriParis Seine et travaille en étroite collaboration avec les autres territoires membres : CD de Seine Saint Denis, PETR de l'Yonne, Ville de Paris, Métropole du Grand Paris, Métropole de Rouen ,Eau de Paris sur les sujets du développement de filières agricoles durables

Elle est impliquée dans le réseau France urbaine, le Vice Président à l'agriculture et à l'alimentation de la présente mandature à la Communauté urabine Le Havre SEine Métropole est Vice Président de la Commission Stratégies alimentaires du réseau.

Elle est également, en contact avec de nombreux PAT portés par d'autres territoires grâce au réseau Territoire Bio Pilote de la FNAB.

Enfin elle est engagée dans une coopération franco québécoise à l'initiative du Parc Naurel Régional des Boucles de la Seine Normande.

### **PAT membre des réseaux**

- › Réseau PAT Normandie
- › Territoires Bio Pilote de la FNAB, FRANCE URBAINE, TERRES EN VILLE, RENETA

## **Moyens financiers et humains**

### **Dispositifs financiers mobilisés**

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › La politique européenne de développement rural et le Feader
- › Les aides des Régions
- › Politique de la ville et contrat de ville
- › Plan de relance

### **Moyens humains**

1 ETP

### **Coopération interterritoriale**



## Contact

Charlotte de Soyres

06 30 78 43 26

charlotte.desoyres@lehavremetro.fr

Direction Développement Economique et Agricole

chargée de projet alimentation

19 Rue Georges Braque

76600 Le Havre

## Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km<sup>2</sup> : INSEE - 2020 - Territoire

Km<sup>2</sup> de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région